



RCS : ANNECY  
Code greffe : 7401

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00883  
Numéro SIREN : 803 343 995  
Nom ou dénomination : 2 M INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/006970

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/006970**  
n° de gestion : **2017B00883**  
n° SIREN : **803 343 995 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 07/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2 M INVEST - Société par actions simplifiée  
8 rue de la Verrerie 74290 Alex -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2016**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



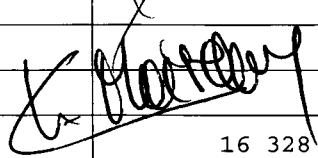
680584

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 2 M INVEST</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>															
Adresse de l'entreprise <u>81 route d'Opio 06650 LE ROURET</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>18</u>															
Numéro SIRET* <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td>8</td><td>0</td><td>3</td><td>3</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>9</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td></tr> </table>			8	0	3	3	4	3	9	9	5	0	0	0	1	2	Néant <input type="checkbox"/> *
8	0	3	3	4	3	9	9	5	0	0	0	1	2				
			Exercice N clos le, <u>31/12/2016</u>														
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3													
Capital souscrit non appelé (I) AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC														
		Frais de développement * CX	CQ														
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG														
		Fonds commercial (1) AH	AI														
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK														
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM														
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO														
		Constructions AP	AQ														
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS														
		Autres immobilisations corporelles AT	AU														
		Immobilisations en cours AV	AW														
		Avances et acomptes AX	AY														
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT														
		Autres participations CU	CV	17 851													
		Créances rattachées à des participations BB	BC	196 875													
		Autres titres immobilisés BD	BE														
		Prêts BF	BG														
		Autres immobilisations financières* BH	BI														
<b>TOTAL (II) BJ</b>		263 840	49 113	214 726													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM														
		En cours de production de biens BN	BO														
		En cours de production de services BP	BQ														
		Produits intermédiaires et finis BR	BS														
		Marchandises BT	BU														
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW															
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	16 328													
		Autres créances (3) BZ	CA	92 307													
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC														
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE														
Disponibilités CF		CG	64 911														
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI															
<b>TOTAL (III) CJ</b>		173 546	173 546														
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW																
	Primes de remboursement des obligations (V) CM																
	Ecart de conversion actif* (VI) CN																
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>		437 386	49 113	388 273												
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an CR														
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations	Stocks :	Créances :														

Copie certifiée conforme

Le Président



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 2 M INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . 10 000 )		DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )		DC			
	Réserve légale (3)		DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )		DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )		DG			
	Report à nouveau		DH	( 4 )		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	15 274		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
			DL	25 269		
		<b>TOTAL (I)</b>				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
			DO	<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
			DR	<b>TOTAL (III)</b>		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )		DV	347 273		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 795		
	Dettes fiscales et sociales		DY	12 934		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Compte régul.	Autres dettes		EA			
	Produits constatés d'avance (4)		EB			
		EC	<b>TOTAL (IV)</b>			
		ED	363 003			
Ecart de conversion passif*		ED	<b>(V)</b>			
		EE	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			
		EE	388 273			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	363 003			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 2 M INVEST		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	91 127	FH		FI	91 127
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	91 127	FK		FL	91 127
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	23 889
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	155
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	24 044
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	67 082
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	49 113
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	49 113
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 49 113)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	17 969

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 2 M INVEST</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	
<b>RENVOIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>SASU 2 M INVEST</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations						
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	<b>TOTAL III</b>						LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	263 840
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV			
<b>TOTAL IV</b>						LQ		LR		LS	263 840		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>						ØG		ØH		ØJ	263 840		
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM		MN		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT		
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
Avances et acomptes						NC		ND		NE			
<b>TOTAL III</b>						IY		NG		NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		
	Autres participations						IO		ØX		ØY	263 840	
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		
	<b>TOTAL IV</b>						I3		NJ		NK	263 840	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>						I4		ØK		ØL	263 840		

## OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
<b>DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
<b>TOTAL</b>	
<b>DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
<b>TOTAL</b>	

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 2 M INVEST

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
<b>TOTAL I</b>		3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
<b>TOTAL II</b>		5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6D	
		- corporelles	6E		6F		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V	49 113	9W	49 113
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>		7B	TY	49 113	TZ		UA	49 113
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	UB	49 113	UC		UD	49 113
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF			
		- financières	UG	49 113	UH			
		- exceptionnelles	UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 2 M INVEST

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	196 875	UM		UN	196 875				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	16 328		16 328						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 082		1 082					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	88 525		88 525						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 700		2 700						
	Charges constatées d'avance	VS									
	<b>TOTAUX</b>		VT	305 510	VU	108 635	VV	196 875			
RENOVOIS	(1) Montant des	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 795		2 795						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 695		2 695						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 239		10 239						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	347 273		347 273						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	363 003	VZ	363 003						
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	347 273					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : <b>SASU 2 M INVEST</b>							Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31/12/2016</b>		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		<b>WA</b>		15 274
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						<b>WB</b>		
			de son conjoint						<b>WC</b>		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		<b>XE</b>		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		<b>XW</b>		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								<b>XY</b>		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								<b>I7</b>		2 695
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		<b>K7</b>	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						<b>I8</b>		
			- imposées au taux de 0 %						<b>ZN</b>		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				<b>WN</b>		
					- Plus-values soumises au régime des fusions				<b>WO</b>		
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										<b>XR</b>	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		<b>WQ</b>		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										<b>Y1</b>	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										<b>Y3</b>	
							<b>TOTAL I</b>		<b>WR</b>		17 969
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		<b>WS</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									<b>WT</b>		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									<b>WU</b>		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						<b>WV</b>		
			- imposées au taux de 0 %						<b>WH</b>		
			- imposées au taux de 19 %						<b>WP</b>		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						<b>WW</b>		
			- imputées sur les déficits antérieurs						<b>XB</b>		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								<b>I6</b>		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								<b>WZ</b>			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				<b>XA</b>			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									<b>ZY</b>	
	Majoration d'amortissement*									<b>XD</b>	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2		<b>XF</b>	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		PA	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF		XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quidecies)		PC					
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											<b>XS</b>
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		<b>XG</b>	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											<b>Y2</b>
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>		<b>XH</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		17 969		<b>XJ</b>			
		déficit (II moins I)		ZL							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								<b>XL</b>		4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								<b>XN</b>			
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>		<b>BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				17 964		<b>XO</b>			

Legis Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 2 M INVEST</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	<b>K4</b>	4
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	<b>K5</b>	4
Déficits reportables (différence K4-K5)	<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	<b>YJ</b>	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	<b>YK</b>	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *	<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *	<b>8X</b>	<b>8Y</b>
	<b>8Z</b>	<b>9A</b>
	<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *	<b>9D</b>	<b>9E</b>
	<b>9F</b>	<b>9G</b>
	<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer	<b>9K</b>	<b>9L</b>
	<b>9M</b>	<b>9N</b>
	<b>9P</b>	<b>9R</b>
	<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	<b>YN</b>	<b>YO</b>
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
<b>L1</b>			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**

xU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 2 M INVEST Néant  \*

Table with columns: ORIGINES, AFFECTATIONS, and rows for Report à nouveau, Résultat de l'exercice précédent, Prélèvements sur les réserves, and TOTAL I/II.

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice XV

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

Table with columns: ENGAGEMENTS, and rows for Engagements de crédit-bail mobilier, Engagements de crédit-bail immobilier, Effets portés à l'escompte et non échus.

Table with columns: DÉTAILS DES POSTES, AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES, and rows for Sous-traitance, Locations, charges locatives et de copropriété, Personnel extérieur à l'entreprise, Rémunérations d'intermédiaires et honoraires, Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages, Autres comptes.

Table with columns: IMPÔTS ET TAXES, and rows for Taxe professionnelle \*, CFE, CVAE, Autres impôts, taxes et versements assimilés.

Table with columns: T.V.A., and rows for Montant de la T.V.A. collectée, Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations.

Table with columns: DIVERS, and rows for Montant brut des salaires, Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt, Effectif moyen du personnel, Effectif affecté à l'activité artisanale, Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés, Numéro du centre de gestion agréé, Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt, Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel.

Table with columns: RÉGIME DE GROUPE \*, and rows for Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe, Groupe : résultat d'ensemble, and Si vous relevez du régime de groupe.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

## **SAS 2M INVEST**

**8 rue de la Verrerie  
74 290 ALEX**

*Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros  
R.C.S. ANNECY 803 343 995*

<p><b>RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b> <b>Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016</b></p>
--

### **SOMMAIRE**

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Comptes annuels
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

---

### **SAUGEREE AUDIT**

Société de Commissariat aux comptes **SAUGEREE AUDIT**  
Membre de la Compagnie Régionale de Lybis rue des Bruyères

01 Bis rue des Bruyères 69380 CHAZAY D'AZERGUES  
69 380 CHAZAY D'AZERGUES Siret : 823 998 885 00011

Tél : 04 74 66 91 29 Mail : christian.borrione@s3c-audit.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31 décembre 2016**

SAS 2M INVEST

8 rue de la Verrerie  
74 290 ALEX

*Société par actions simplifiée au capital de 10.000Euros*  
*R.C.S. ANNECY 803 343 995*

En exécution de la mission qui nous été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS 2M INVEST tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**SAUGEREE AUDIT**  
1 bis rue des Bruyères  
69380 CHAZAY D'AZERGUES  
Siret : 823 998 885 00011

## **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

. Nous avons notamment vérifié la valorisation des titres de participations par rapport la leur valeur d'inscription à l'actif de votre bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. Vérifications et informations spécifiques**

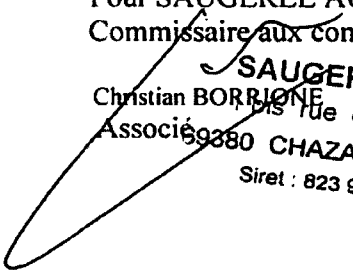
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à la prise de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Limas, le 14 juin 2017

Pour SAUGEREE AUDIT  
Commissaire aux Comptes

  
SAUGEREE AUDIT  
Christian BORRIONE  
Associé 9380 CHAZAY D'AZERGUES  
Siret : 823 998 885 00011

## Bilan actif

Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	66 965	49 114	17 851	
Créances rattachées aux participations	196 875		196 875	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>263 840</b>	<b>49 114</b>	<b>214 726</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et fins				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	16 328		16 328	
Autres créances	92 308		92 308	4 758
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	64 911		64 911	9 846
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>173 547</b>		<b>173 547</b>	<b>14 604</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>437 387</b>	<b>49 114</b>	<b>388 273</b>	<b>14 604</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

## Bilan passif

### CAPITAUX PROPRES

Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>15 274</b>	<b>-4</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>25 270</b>	<b>9 996</b>

### AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		

### DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	347 274	3 169
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 796	720
Dettes fiscales et sociales	12 934	719
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>363 003</b>	<b>4 608</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>388 273</b>	<b>14 604</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

363 003

4 608

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

## Compte de résultat BIC (CEG)

<b>PRODUITS</b>		
Production vendue	91 127,00	
<b>Total</b>	<b>91 127,00</b>	
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Autres achats & charges externes	23 889,24	-149,64
<b>Total</b>	<b>23 889,24</b>	<b>-149,64</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>67 237,76</b>	<b>-149,64</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	155,00	154,00
Autres charges	0,02	
<b>Total</b>	<b>155,02</b>	<b>154,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>67 082,74</b>	<b>-4,36</b>
Charges financières	49 113,74	
<b>Résultat financier</b>	<b>-49 113,74</b>	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>17 969,00</b>	<b>-4,36</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		
Impôts sur les bénéfices	2 695,00	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>15 274,00</b>	<b>-4,36</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SASU 2 M INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 388 273 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 274 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations



- Frais d'établissement et de développement
  - Fonds commercial
  - Autres postes d'immobilisations incorporelles
- Immobilisations incorporelles**

- Terrains
  - Constructions sur sol propre
  - Constructions sur sol d'autrui
  - Installations générales, agencements et aménagements des constructions
  - Installations techniques, matériel et outillage industriels
  - Installations générales, agencements aménagements divers
  - Matériel de transport
  - Matériel de bureau et informatique, mobilier
  - Emballages récupérables et divers
  - Immobilisations corporelles en cours
  - Avances et acomptes
- Immobilisations corporelles**

- Participations évaluées par mise en équivalence
  - Autres participations 263 840 263 840
  - Autres titres immobilisés
  - Prêts et autres immobilisations financières
- Immobilisations financières** 263 840 263 840

<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>263 840</b>	<b>263 840</b>
-------------------------	----------------	----------------

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

Le bilan clos au 30/09/2016 chez HMS ressort en perte de 18 605 € réduisant ses capitaux propres d'autant.

Cette baisse est de 18.71 %

Nous avons donc appliqué cette dépréciation sur les titres de HMS chez 2 M INVEST, dépréciation de 12278.43 € (65.000 € x 18.71%) soit une valeur nette de 52 721,57 €

Nous avons également appliqué cette dépréciation sur le compte courant bloqué selon le procès-verbal d'augmentation du capital du 31 mai 2016 pour un montant de 36835.31 € (196.875 x 18.71%) soit une valeur nette de 160 039,69 €

### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

--	--	--	--	--

- Filiales  
(détenues à + 50 %)

SCI SCI LA VERRERIE 74290 ALEX	2 000	66 318	67,00	
SAS HMS 69001 LYON	87 500		75,00	-18 605

- Participations  
(détenues entre 10 et 50% )

Renseignements globaux sur toutes les filiales

--	--	--	--	--

- Filiales (détenues à + 50 %)	66 965	54 687	160 040	
-----------------------------------	--------	--------	---------	--

- Participations  
(détenues entre 10 et 50% )

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 305 511 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	196 875		196 875
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 328	16 328	
Autres	92 308	92 308	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>305 511</b>	<b>108 636</b>	<b>196 875</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

### Dépréciation des actifs

#### Dépréciation des immobilisations

PARTS SOCIALES HMS	12 278	12 278	Dépréciation de 18.71 %
C/C HMS BLOQUE SUR 7 ANS	36 835	36 835	Dépréciation de 18.71 %
<b>TOTAL</b>	<b>49 114</b>	<b>49 114</b>	

Nous avons alors constaté une perte chez HMS réduisant ses capitaux propres.

Cette baisse est de 18.71 %

Nous avons donc appliqué cette dépréciation sur les titres de HMS chez 2 M INVEST, dépréciation de 12278.43 € (65.000 € x 18.71%).

Nous avons également appliqué cette dépréciation sur le compte courant bloqué selon le procès-verbal d'augmentation du capital du 31 mai 2016 pour un montant de 36835.31 € (196.875 x 18.71%)

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

### Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 363 003 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)		
Autres emprunts obligataires (*)		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :		
- à 1 an au maximum à l'origine		
- à plus de 1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 796	2 796
Dettes fiscales et sociales	12 934	12 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (**)	347 274	347 274
Produits constatés d'avance		

<b>Total</b>	<b>363 003</b>	<b>363 003</b>
--------------	----------------	----------------


(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(\*\*) Dont envers les associés 347 274

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 347 273 euros.

**Notes sur le bilan****Charges à payer**

	
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 670
<b>Total</b>	<b>2 670</b>

**2M INVEST**  
**Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : 8, rue de la Verrerie, 74290 ALEX**  
**803 343 995 RCS ANNECY**

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2017**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 15 274,00 euros de la manière suivante :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>15 274,00 euros</b>
Absorption des pertes antérieures	4,36 euros
Solde	----- 15 269,64 euros
A la réserve légale	1 000,00 euros
Solde	----- 14 269,64 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 14 269,64 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme  
Le Président

